

MONITEUR 1 ETOILE

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- 1- Etre licencié à la FMAS
- 2- Etre âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
- 3- Etre titulaire du plongeur 3 étoiles niv4 FMAS ou d'un brevet ou attestation admis en équivalence et avoir effectué, depuis le passage de ce brevet, un minimum de 15 plongées en milieu naturel (à l'exclusion des plongées de réadaptation).
- 4- Etre présenté par le Président du Club
- 5- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée subaquatique, délivré par le médecin fédéral datant de moins de 1 an.
-
- 6- Etre titulaire d'un diplôme de secouriste ou de diplômes admis en équivalence.
- 7- Avoir effectué, après l'obtention du brevet de plongeur 3 étoiles niv4, un stage pédagogique comprenant 2 baptêmes, 1 formation complète P1 et une formation complète P2. A l'issue de ce stage pédagogique, et seulement dans ce cas, le stagiaire peut se présenter à l'examen. Le stage doit être certifié par deux moniteurs 3 étoiles licenciés

Dans le cas de stages effectués en dehors de la structure de Monaco, le candidat doit aviser en début de stage le Président du Comité Technique National du lieu et des dates de déroulement de ce stage ceci afin qu'un contrôle puisse éventuellement être effectué.

Les attestations de stage d'encadrement seront signées par les moniteurs 3 étoiles licenciés à la FMAS responsables des stages sur le livret pédagogique prévu à cet effet. Un moniteur 3 étoiles peut prendre au maximum 4 stagiaires pédagogiques sous sa responsabilité.

Si le stage se déroule à l'étranger sous le contrôle d'un moniteur FMAS, ce dernier doit en demander l'autorisation au Président du Comité Technique National.

La ou les attestations de stage d'encadrement (livret pédagogique) devront porter la mention « avis favorable » ou « avis non favorable ». En cas « d'avis défavorable », il est bien entendu que cet avis n'est émis qu'à titre provisoire et pour les stages d'encadrement intéressés.

Dans le cas où la majorité des stages porteraient un avis défavorable, la candidature au monitorat ne pourra être retenue.

ORGANISATION GENERALE

Ce brevet est organisé à l'échelon national. Le Président du Club doit communiquer la liste des candidats au Président du Comité Technique National au moins un mois avant la session

JURY

Président : Le Président du Comité Technique National ou son représentant désigné par lui.

Au moins un moniteur 3 étoiles minimum titulaire de la licence fédérale en cours de validité

Un observateur (au moins moniteur 3 étoiles) délégué à la charge de responsable de l'examen. Il est chargé, entre autres, de vérifier les dossiers des candidats et la conformité du déroulement de l'examen.

Cet observateur peut cumuler les deux fonctions de moniteur (donc jury minimum possible : le Président du Comité Technique et un moniteur 3 étoiles)

Les moniteurs 2 étoiles FMAS licenciés peuvent être membres du jury et juger à deux épreuves pratiques et en double avec le ou les moniteurs 3 étoiles les épreuves pédagogiques et de prévention.

CONTROLE DES ACQUIS

L'examen de moniteur 1 étoile comprend 2 groupes d'épreuves :

- a) prévention et sauvetage
- b) pédagogie et organisation

A) GROUPE PREVENTION ET SAUVETAGE

Avec palmes, masque, tuba, ceinture de lest et vêtement isothermique.

- 1- Prévention des accidents spécifiques à la plongée en bassins et en milieu naturel dans l'espace proche, interrogation orale ou écrite (coefficient 2)
- 2- Effectuer un parcours de 100 mètres nage libre puis remonter un mannequin immergé sur un fond de 3 à 5 mètres. Le candidat doit faire surface avec la face du mannequin hors de l'eau dans un délai maximum de 6 minutes 30 après le début de son épreuve et maintenir le mannequin en surface pendant 1 minute avec déplacement (coefficient 1)

NOTATION DE L'EPREUVE

Temps total de l'épreuve :

Inférieur à 4' :	16 pts
De 4'01 à 4'15 :	15 pts
De 4'16 à 4'30	14 pts
De 4'31 à 4'45	13 pts
De 4'46 à 5'	12 pts
De 5'01 à 5'15	11 pts
De 5'16 à 5'30	10 pts
De 5'31 à 6'	09 pts
De 6'01 à 6'30	08 pts
De 6'31 à 7'	07 pts
De 7'01 à 7'30	06 pts
Supérieur à 7' NE	ELIMINE

Mannequin, voies respiratoires immergées : ELIMINATOIRE

1 à 4 points supplémentaires peuvent être attribués pour la tenue du mannequin. Celle-ci doit être applicable à une victime réelle.

- 3- Equipé d'un scaphandre, aller chercher un camarade en difficulté sur moins 20 mètres et le remorquer en surface sur 20 mètres (coefficient 2)

NOTA : Si la température de l'eau est inférieure à 18°, le port au minimum de la veste et de la cagoule est obligatoire.

De 18° à 24° le port d'un vêtement est facultatif

Lorsque le candidat est vêtu de cet équipement, il doit porter un lestage annulant la flottabilité de la protection isothermique.

B) GROUPE PEDAGOGIE ET ORGANISATION

- 4- Epreuve de pédagogie préparatoire (du plongeur débutant au plongeur 2 étoiles, dans la limite des prérogatives du moniteur 1 étoile) (coefficient 2)
- 5- Epreuve de pédagogie pratique (du plongeur débutant au plongeur 2 étoiles, dans la limite des prérogatives du moniteur 1 étoile) (coefficient 2)
- 6- Réglementation et organisation d'une séance de plongée (coefficient 2)

Cette épreuve comprend 2 ateliers :

- interrogation écrite ou orale sur la réglementation appliquée aux prérogatives du moniteur 1 étoile

- interrogation orale de 20 minutes portant sur l'organisation d'une séance technique dans le cadre des prérogatives du moniteur 1 étoile comprenant simultanément plusieurs ateliers d'au moins 3 niveaux différents permettant de préparer des plongeurs du débutant au plongeur 2 étoiles. Pour cette partie, le candidat dispose de 20 minutes de préparation.

Une seule note est attribuée pour cette épreuve. Cette note est la moyenne des notes obtenues aux 2 ateliers

NOTA

Pour être reçu, le candidat doit obtenir un total d'au moins 110 points avec la moyenne dans chaque groupe d'épreuves

- La moyenne des épreuves 4 et 5 doit être au moins égale à 10/20
- Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire

DELIVRANCE DU BREVET

Le brevet de moniteur 1 étoile est délivré sous les signatures du Président du Comité Technique National et du Président du Jury.

AVANT LA SESSION

Les organisateurs doivent disposer des bordereaux d'examen du moniteur 1 étoile et des feuilles de notes.

A L'ISSUE DE L'EXAMEN

A charge des organisateurs :

- d'établir clairement et complètement, en 3 exemplaires, les feuilles de notes et les bordereaux
- de donner au Comité Technique National FMAS dans les meilleurs délais le bordereau complet du moniteur 1 étoile (2 feuillets) et les deux exemplaires de la feuille de notes du moniteur 1 étoile.
- De conserver une feuille de notes, ainsi qu'un exemplaire du bordereau après retour du Comité Technique National

A charge du Comité Technique National :

- de délivrer à chaque candidat admis un brevet numéroté et signé par le Président du Comité Technique National
- de reporter les noms et numéros des brevets de Moniteur 1 étoile sur un registre
- de conserver un exemplaire du bordereau et de la feuille de notes du Moniteur 1 étoile
- d'envoyer par retour au club les brevets numérotés et nominatifs ainsi qu'un exemplaire de chaque bordereau avec les numéros affectés en face de chaque nom
- de remplir les brevets en respectant les numéros portés sur les bordereaux
- d'établir les cartes double face FMAS/CMAS et de les adresser au Club

DUPLICATA

Des duplicatas du brevet de Moniteur 1 étoile peuvent être délivrés par le Comité Technique National de la FMAS

PREROGATIVES

- a) Surveillance et organisation des séances en bassin et en milieu naturel dans l'espace proche (zone des 6 mètres)
- b) Responsabilité d'enseignement en bassin et en milieu naturel dans l'espace proche (zone des 6 mètres)
- c) Entraînement aux exercices du débutant au plongeur 2 étoiles dans l'espace proche (zone des 5 mètres). Si l'entraînement s'effectue en milieu naturel, le directeur de plongée doit être au minimum un moniteur 2 étoiles
- d) Participation aux jurys du brevet de plongeur 1 étoile

Les moniteurs 1 étoile peuvent néanmoins enseigner au sein du club de plongée dans la zone des 20 mètres sous la direction d'un moniteur 2 étoiles avec avis favorable du Président du Club.